

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
72 bis Boulevard Guy Albospeyre
33 780 SOULAC SUR MER
N° SIRET 518 347 539 00034
Tél : 06 75 08 85 98 francois@cabinetclavelin.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SARL CYM
3 ter impasse Strauss
38 190 FROGES

SOMMAIRE

- I) Introduction
- II) Présentation de l'opération et description des apports
- III) Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports
- IV) Conclusion

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
72 bis Boulevard Guy Albospeyre
33 780 SOULAC SUR MER
N° SIRET 518 347 539 00034
Tél : 06 75 08 85 98 francois@cabinetclavelin.fr

I) Introduction

A l'associé unique de la SARL CYM,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique concernant l'apport en nature qui doit être effectué par M. LOI Franck associé unique de la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN au profit de la société CYM, nous avons établi le présent rapport sur la valeur de l'apport prévu par l'article L.225-147 du code de commerce.

L'actif apporté a été fixé dans le contrat d'apport arrêté par les personnes (physiques et/ou morales) concernées.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

II) Présentation de l'opération et description des apports

L'opération consiste en l'apport en nature par M. LOI Franck de 800 actions qu'il détient dans la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN (soit 100% de la société).

En contrepartie de cet apport, M. LOI Franck se verra attribuer 465 000 parts sociales de la société CYM. Chaque part sociale ayant une valeur nominale de 1 €.

La société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN est une société par actions simplifiée (SAS) au capital de 8 000 euros, son siège social se situe 336 rue Amable Matussière, ZA du Pruney 38 420 LE VERSOUD. La société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN a pour activité la fabrication et la pose de serrurerie, huisseries, portes de garages, portails et tous travaux s'y rapportant ainsi que l'électricité, l'automatisme, la maçonnerie, la plâtrerie et la fabrication et la pose de mobilier urbain et constructions métalliques.

Chacune de 800 actions a une valeur nominale de 10 €.

a) Description détaillée des apports et méthode d'évaluation retenue :

L'apport est constitué de 800 actions détenues par M. LOI Franck en pleine propriété dans la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN.

Cet apport a été évalué à 465 000 euros.

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
72 bis Boulevard Guy Albospeyre
33 780 SOULAC SUR MER
N° SIRET 518 347 539 00034
Tél : 06 75 08 85 98 francois@cabinetclavelin.fr

b) Attribution des parts sociales à l'apporteur :

- M. LOI Franck : 465 000 parts sociales de 1 € chacune en pleine propriété.

III) Diligences et appréciation de la valeur des apports

a) Description diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports :

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Notre mission a pour objet d'éclairer l'associé unique de la SARL CYM sur la valeur des apports devant être effectué par M. LOI Franck.

Nous avons notamment :

- Rencontré les personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu des statuts.
- Consulté les documents juridiques et financiers mis à ma disposition concernant la vie sociale.
- Pris connaissance de l'activité de la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN au regard des comptes annuels clos le 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ainsi que de la situation intermédiaire au 31 octobre 2024. Vérifier la pleine propriété des titres apportés en nous faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant,
- Obtenu la lettre d'affirmation de la part du dirigeant de la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN nous confirmant l'absence, à la date du rapport, d'événement pouvant remettre en question la valorisation des apports.

b) Appréciation de la valeur globale des apports :

Les parties ont convenu de retenir une valeur de l'apport des actions détenues dans la SAS ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN par M. LOI Franck selon les critères suivants :

- Valeur patrimoniale : capitaux propres au 31/10/2024 + plus-value sur la clientèle (30% du chiffre d'affaires moyen coefficienté 1 pour 2021, 2022, 2023 et à 0.50 pour 2024) – dividendes 2024 distribués postérieurement.
Soit une valeur patrimoniale égale à 729 k€.
- Valeur de capitalisation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) corrigé : EBE coefficienté moyen corrigé (1 pour 2021, 2022, 2023 et à 0.50 pour 2024) X 3.75 ans + trésorerie excédentaire au 31/10/2024 – endettement long terme au 31/10/2024.
Soit une valeur de capitalisation de l'EBE corrigé égale à 505 k€.
- Valeur basée sur la capitalisation de la capacité d'autofinancement (CAF) moyenne : CAF coefficienté moyenne corrigé (1 pour 2021, 2022, 2023 et à 0.50 pour 2024) X 5 ans.
Soit une valeur basée sur la capitalisation de la CAF moyenne de 392 k€.

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
72 bis Boulevard Guy Albospeyre
33 780 SOULAC SUR MER
N° SIRET 518 347 539 00034
Tél : 06 75 08 85 98 francois@cabinetclavelin.fr

- Valeur basée sur la capitalisation de la CAF moyenne + trésorerie : CAF moyenne corrigée (idem ci-dessus) + trésorerie excédentaire au 31/10/2024.
Soit une valeur basée sur la capitalisation de la CAF + trésorerie de 606 k€.
- Valeur basée sur la valeur patrimoniale + goodwill : valeur patrimoniale ci-dessus (hors clientèle) placés à 3% + 2 ans de goodwill moyen.
Soit une valeur basée sur la valeur patrimoniale + goodwill de 393 k€.

La valeur de l'entreprise ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN est donc égale à la moyenne des méthodes coefficientées retenues ci-dessus, et ce, selon l'approche retenue (patrimoniale et sur la rentabilité), soit :

Approches		patrimoniale	rentabilité
<u>Méthodes retenues</u>	<u>valeurs (k€)</u>	<u>coeff</u>	<u>coeff</u>
Valeur patrimoniale	729	2	1
Capitalisation de la EBE corrigé	505	1	3
Capitalisation de la CAF moyenne	392	1	3
Capitalisation de la CAF + trésorerie	606	1	3
Valeur patrimoniale + Goodwill	393	<u>3</u>	<u>1</u>
	Valeurs moyennes	518	512

Soit une valeur de 100% de l'entreprise selon la moyenne des méthodes retenues de 518 k€ selon l'approche patrimoniale et de 512 k€ selon l'approche basée sur la rentabilité, soit une valeur moyenne de 515 k€, par principe de prudence, les parties ont convenu d'appliquer une décote de 10%, soit une valeur finale arrondie de 465 k€.

Il ressort de cette approche, **une valorisation de l'apport de 800 actions de la société ATELIER SERRURERIE DU GRESIVAUDAN par M. LOI Franck de 465 000 €.**

Le choix de ces méthodes nous semble appropriées compte tenu du contexte de l'opération et donc n'appelle pas de commentaire de notre part.

c) Réalité de l'apport :

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la pleine propriété par M. LOI Franck des actions, objet du présent apport.

IV) Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à 465 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société CYM bénéficiaire de l'apport en nature.

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
72 bis Boulevard Guy Albospeyre
33 780 SOULAC SUR MER
N° SIRET 518 347 539 00034
Tél : 06 75 08 85 98 francois@cabinetclavelin.fr

A Soulac, le 9 janvier 2025

SARL CABINET François CLAVELIN
Représenté par

François CLAVELIN
Commissaire aux apports

